



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la SOFHYT du 13 mai 2024

Sur convocation de la présidente, l'Assemblée Générale de la SOFHYT 2023 a eu lieu le 13 Mai 2024 en présentiel à l'hôtel IBIS Paris Bastille Opéra, 15 rue Bréguet, 75011 Paris. La possibilité était offerte aux membres de participer par visioconférence.

Après enregistrement des présents et des pouvoirs, la séance est ouverte à 18h00.

Participants présents sur place ayant chacun un droit de vote :

Argentin Nathalie
Kerneis Pascal
Rodrigues Laurence
Rousseau Jean
Sassi Alessandro
Vieira Kévin
Vincent Gautier
Basire Inès
Ferrari Philippe

Participants en visio conférence ayant chacun un droit de vote :

Bencib Aymeric
Daugan Pascal
Mahoukou Hugo
Devolder Anne
Roullet Christophe
Dubos Jean Baptiste
Aubry Fanny
Exbrayat Corinne
Cherencé Emilien

Nombre de pouvoirs reçus :

Argentin Nathalie : 21
Bencib Aymeric : 1
Gautier Vincent : 2

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut donc avoir lieu.

Ordre du jour:

1. Rapport moral de la Présidente – vote	3
2. Rapport Financier du Trésorier – vote.....	5
3. Budget prévisionnel 2023 :.....	6
4. Bilan des commissions et comités	7
4.1 - Certification.....	7
4.2 - Workplace Health Without Borders (WHWB)	7
4.3 - European Platform for Occupational Hygiene (EPOH).....	8
4.4 - Formations	10
5. Autres sujets	11

1. Rapport moral de la Présidente – vote

Le rapport moral est présenté par Nathalie Argentin, présidente de la SOFHYT.

L'année 2023 a été dans la continuité des actions entreprises en 2022. Le forum annuel de la SOFHYT s'est tenu à Lyon sur le thème des risques physiques. En 2023, la SOFHYT a atteint le nombre de 89 adhérents.

Sur l'année 2023, les échanges entre la SOFHYT et diverses autres associations ont perduré au travers de diverses initiatives :

- Échanges avec les sociétés belge et italienne, avec une présence des présidents et vice-président lors de notre forum
- Collaboration continue avec le WHWB (Workplace Health Without Borders)
- Forte implication au sein de l'IOHA (International Occupational Hygiene Association)
- Présence de l'association au niveau de l'EPOH (European Platform for Occupational Hygiene)

Partenariat avec des sociétés commerciales :

- PIC Magazine pour la communication. PIC Magazine relaie principalement les événements organisés par la SOFHYT.
- Preventica : communication, webinaire et stand lors de Preventica Lyon en octobre 2024
- Signature d'un partenariat avec Red-on-line pour la veille réglementaire. Cette veille est accessible à tous les adhérents sur leur espace personnel SOFHYT. Ce contrat prévoit également l'organisation de webinaires de veille réglementaire.

En 2024, la commission de formation continue à proposer des webinaires et formations, notamment celle sur les bases de l'hygiène du travail. Pour rappel, l'IOHA propose aussi des webinaires gratuits pour tous les adhérents des associations membres de l'IOHA. Les adhérents SOFHYT peuvent donc y participer gratuitement. Les webinaires IOHA sont organisés plus ou moins mensuellement.

La SOFHYT a soutenu les Toxidays qui ont eu lieu en mars 2024 à Marseille. C'était l'occasion pour la SOFHYT de se faire connaître auprès des services de prévention et de santé au travail (SPST).

Côté présence nationale, la SOFHYT continue à participer au projet PARC (partenariat européen pour l'évaluation des risques liés aux substances chimiques). Le groupe de travail France est très orienté population générale.

Enfin, la SOFHYT est représentée à la commission pédagogique nationale de la licence professionnelle BUT HSE via sa présidente qui a été nommée membre titulaire en tant que personnalité qualifiée.

Pour information, un position paper a été rédigé sur les mesures sur le risque chimique dans le but de le diffuser auprès de la DGT. Il est actuellement en relecture chez France Chimie. Ce position paper sera également adressé à l'INRS pour relecture.

Dans l'optique de continuer le partage avec les associations d'hygiénistes du travail voisines, les présidents de la société suisse et de la société belge ont été invités à faire une présentation lors de notre forum 2024.

En 2023, le vice-président de la société italienne était venu faire une présentation lors de notre forum annuel. En octobre, Alessandro Sassi (membre du CA SOFHYT) va à son tour représenter la SOFHYT au congrès annuel de l'AIDII sur le thème suivant : « Évaluation des risques dans une multinationale chimique : difficultés et possibles solutions ».

Plusieurs membres de la SOFHYT participeront à la conférence IOHA qui aura lieu en juin 2024 à Dublin. Ce sera l'occasion de rencontrer nos homologues des autres pays.

► Le rapport moral de la présidente est soumis au vote de l'AG et approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

2. Rapport Financier du Trésorier – vote

Le rapport financier est présenté par Gautier Vincent - Trésorier de la SOFHYT

	Budget 2023	Crédit	Débit
Cotisations...			
Adhésions	6 000	4 800 €	225 €
Certification	400	200 €	80,30 €
Contributions IOHA, EPOH	500		804,61 €
Formation			
Formation W201	1 050	1050 €	155 €
Evènements			
CA			831,80 €
Forum 2023	4 500	2 490 €	2 117,17 €
Représentation	1 000		836,09 €
Fonctionnement			
Frais de gestion	350		326,02 €
Assurance	150		120,05 €
Site Internet	1 000		4 193,89 €
Veille			600 €
Intérêt	-	1 218,24 €	
Bilan 2023		9 608,24 €	10 289,93 €

	Compte courant	Livret A	Total
31/12/2021	2 533,58 €	70 454,76 €	72 988,34 €
31/12/2022	1 023,66 €	75 018,64 €	76 042,30 €
31/12/2023	1 623,73 €	73 810,99 €	75 434,72 €

L'année 2023 se solde par une année légèrement déficitaire avec un déficit de 681,69 €. Ce déficit s'explique par un coût élevé du forum ainsi que par une augmentation des frais de représentation pour faire connaître l'association.

Il est à noter qu'une partie des coûts d'organisation du forum avait été imputée sur l'année 2022 (arrhes).

L'augmentation des frais de représentation avait été validée lors de l'assemblée générale 2022.

► **Le rapport financier soumis au vote de l'AG est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.**

Présentation de l'évolution du nombre d'adhérents sur la période 2017 - 2023 et point de situation sur les adhésions 2024 :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (06/05)
Présidents d'honneur Auditeurs Etudiants Retraités (2023 - 0€)	7	5	8	9	15	15	15	12
Physiques Physiques Certifiés Jeunes Diplômés (2023 - 75€ / 37,50€)	31	45	53	40	53	44	46	43 (5)
Morale (2023 - 300€)	6	5	6 (12)	8 (18)	8 (20)	9 (25)	10 (28)	12 (39)

3. Budget prévisionnel 2023 :

Le budget prévisionnel suivant est présenté aux membres par Gautier Vincent - Trésorier SOFHYT

	Crédit	Débit
Cotisations...		
Adhésions	6 000 €	
Certification	400 €	
Contribution (IOHA...)		900 €
Formation		
Formation Bases HI	800 €	
Evénements		
Forum 2024	3 300 €	5 900 €
Forum 2024 - Awards		300 €
Représentation/ CA		2 500 €
Fonctionnement		
Frais de gestion		350 €
Assurance		150 €
Site Internet		1 000 €
Veille		600 €
Intérêt	1 200 €	
Budget	11 600 €	11 700 €

► Le budget prévisionnel 2023 soumis au vote de l'AG est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Divers échanges sur l'utilisation du budget de la SOFHYT pour augmenter la visibilité de la SOFHYT au niveau national. Consensus sur un besoin de meilleures communications sur le

métier d'hygiénistes du travail et sur l'apport de la SOFHYT à un hygiéniste/HSE ou préventeur. Il est décidé de chercher une société pour nous aider sur ce sujet.

4. Bilan des commissions et comités

Cette année, comme en 2022, il a été demandé à chaque président de commission ou chaque représentant de comité de présenter lui-même ses activités.

4.1 - Certification

Les activités de la commission de certification sont présentées par Pascal Kerneis.

La commission de certification CCHPT est composée de 5 membres : Pascal Kerneis (président de la commission), Philippe Watrin, Adrien Laurent, Joël Dufour et Nathalie Argentin.

La SOFHYT compte à ce jour 25 adhérents hygiénistes du travail certifiés. Un examen de certification a eu lieu le 05 avril 2023. Deux candidats se sont présentés et un candidat a obtenu la certification.

Pour l'année 2024, un examen de certification sera organisé en septembre / octobre 2024. A ce jour, deux candidats se sont inscrits. En 2024, quatre dossiers de re-certification seront examinés.

4.2 - Workplace Health Without Borders (WHWB)

Les activités du WHWB sont présentées par Alessandro Sassi, représentant de la SOFHYT au sein de la WHWB.

La WHWB est une association canadienne dont le but est d'aider les pays en voie de développement à améliorer les conditions de travail via des activités sur place ou en formation.

La WHWB propose des cours gratuits de sensibilisation à la sécurité et à la santé au travail à distance. Les cours s'étalent sur 7 semaines à raison d'une session par semaine complétée d'autoapprentissage. Au total, quatre cycles de formation ont été organisés réunissant plus de 50 personnes formées. Sur l'année 2023 un cycle de formation a été organisé avec plus de 50 étudiants formés.

Pour l'année 2024, aucun cycle de formation n'est prévu par manque de ressources au niveau de l'association. La SOFHYT lance un appel aux volontaires afin d'aider à l'organisation ou à la réalisation de formation dans le cadre du WHWB.

4.3 - European Platform for Occupational Hygiene (EPOH)

Les activités de l'EPOH sont présentées par Alessandro Sassi représentant SOFHYT auprès de l'EPOH.

L'EPOH est une association européenne qui représente les associations nationales en hygiène du travail. Les objectifs de l'EPOH sont les suivants :

- Améliorer la visibilité de l'hygiène du travail au niveau européen
- Promouvoir l'harmonisation des méthodes, standards et guides en Hygiène du Travail
- Être le point de contact pour les institutions européennes
- Contribuer aux schémas de formation, qualification ou certification en hygiène du travail dans le contexte d'une réglementation européenne commune
- Partager les connaissances en hygiène du travail et les expériences terrain
- Renforcer la communication et la collaboration entre les différentes associations européennes.

Les activités 2023 se sont organisés autour des groupes de travail suivants :

1	Formation	Harmonisation et reconnaissance des formations IH en Europe
2	Nouveau Membres	Elargir l'EPOH à tous les pays en Europe
3	CII REACH/OSH Forum	Influencer la plateforme afin de mieux protéger la santé des travailleurs
4	EN 689	Influencer les futures versions de la norme
5	Stratégie d'influence	Sensibilisation en matière de santé au travail de certains acteurs clefs
6	Webinaires	Partage de webinaires organisé par les associations membres

Groupe de travail #1 : Formation

l'EPOH souhaiterait proposer la mise en place d'un cadre commun entre toutes les associations européennes qui définissent les connaissances et compétences nécessaires à un hygiéniste du travail. Une proposition a été faite et un atelier de travail sera organisé à Dublin le 08 juin 2024 en marge de la conférence IOHA. L'objectif final de ce groupe de travail est de formaliser ce socle commun dans une norme technique. Deux niveaux de formation sont couverts par les travaux en cours :

- Niveau Technicien (niveau 5 ie BAC+2)
- Senior (Niveau 7 ie BAC +5).

Question : Les attendus ont-ils été revus par un pédagogue?

AS : A proprement parlé non. Toutefois, parmi des membres de l'EPOH qui ont participé à l'établissement de ce référentiel sont universitaires. Une fois le référentiel validé, il serait en effet utile d'avoir une revue par des pédagogues.

Groupe de travail #2 : Nouveaux membres

Des discussions sont en cours pour l'intégration des deux nouvelles associations nationales : Irlande et Norvège.

Groupe de travail #3 : CII REACH/OSH Forum

Le conseil d'administration de l'EPOH a décidé de ne pas participer à une conférence (OSH Forum) organisée par l'industrie pour des raisons d'indépendance.

Rédaction d'un position paper sur la REACH (protection de la santé) et présentation aux représentants européen pour démontrer l'importance des hygiénistes du travail.

Groupe de travail #4 : EN 689

Après discussion entre membres de l'EPOH, il a été retenu que l'influence sur le contenu de la norme EN689 se fera plus au niveau national qu'au niveau européen. En effet, chaque pays membre pourra faire remonter ces remarques. La SOFHYT a fait un position paper dans ce sens. L'ensemble des commentaires sera remonté au niveau européen par le biais de l'AFNOR.

Groupe de travail #5 : Sensibilisation en matière de santé au travail de certains acteurs clés

Ce groupe de travail est destiné à faire reconnaître l'EPOH comme un acteur important en matière de santé au travail. Le groupe de travail est orienté autour de la thématique "*Comment donner du poids à l'EPOH au niveau européen*".

Afin d'améliorer la visibilité de l'association, une liste d'une centaine de callers a été faite. Ils seront contactés afin de présenter l'association, son but et les sujets sur lesquels elle peut intervenir.

Groupe de travail #6 : Webinaire

Le groupe webinaire n'a jamais réellement commencé et est en pause. En effet, divers acteurs proposent déjà des webinaires sur l'hygiène ou la santé au travail.

Les activités 2024 de l'EPOH seront discutées dans le cadre de l'assemblée générale de l'EPOH qui se tiendra le mercredi 15/05/2024.

Le mandat du conseil d'administration de l'EPOH arrive à échéance (mandat 2021 -2024). Les associations membres doivent donc renouveler ou confirmer leur représentant. Alessandro Sassi se propose pour un second mandat.

► **La candidature d'Alessandro Sassi est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.**

4.4 - Formations

Les activités de formations sont présentées par Emilien Chérencé, Co-Président de la commission de formation.

La commission de formation est composée de 6 membres : Corinne Exbrayat (co-présidente) / Emilien Chérencé (co-président), Nathalie Argentin, Corinne Exbrayat, Pascal Kerneis, Laurence Rodrigues, Gautier Vincent.

En 2023, les formations et webinaires (1 ou 2 animateurs par session) suivants ont été proposés :

- 10 mars 2023 : Champs électromagnétiques
- 28 avril 2023 : Journée mondiale Santé Sécurité
- 26 mai 2023 : Contrôle des sorbonnes
- 30 juin 2023 : Potent compound : Une étude de cas
- 29 septembre 2023 : Technologie de prévention endossables

- Principes de base de l'hygiène du travail, adapté du module W201 de l'OHTA - 23 Novembre et 08 Décembre 2023. 6 demies-journées de formation en ligne qui ont réuni 7 stagiaires.

Pour 2024, il est prévu de continuer les webinaires et également proposer de nouvelles formations. Les webinaires ayant eu lieu début 2024 sont les suivants :

- 26 janvier 2024: Exposition aux rayonnements solaires au travail
- 9 février 2024: Postures sédentaires et télétravail
- 15 mars 2024: Veille réglementaire

Les sujets suivants sont dans la short list pour des webinaires en 2024 :

- Veille réglementaire
- Addictions
- Protection des données personnelles dans le cadre de l'hygiène industrielle

Une nouvelle session de formation "principes de base de l'hygiène du travail" sera proposée en 2024. Un appel à volontaires est lancé pour remanier les modules de formation et pour animer des formations.

Les personnes suivantes se sont portées volontaires : Aymeric Bencib.

La commission formation appelle à candidature pour participer à la commission formation et/ou proposer des thèmes sur les webinaires. Il est à noter que les nouveaux membres ne seront pas forcément animateurs de webinaires.

Les personnes suivantes se sont portées volontaires : Fanny Aubry et Philippe Ferrari

Proposition d'autres sujets faits pendant l'assemblée générale :

- > [Surveillance biologique des expositions \(laboratoire toxicologie du CHU de Grenoble\)](#)
- > [Introduction à la ventilation](#)
- > [Composés ototoxiques](#)
- > [Fit tests](#)

> Risque biologique / endotoxines

Question / Remarque : Le but était de proposer un webinaire par mois, cependant on observe un manque de régularité pour diverses raisons dont la disponibilité de chacun. Il est peut-être mieux de viser un tous les deux mois.

5. Autres sujets

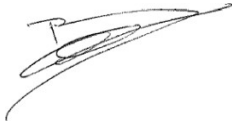
Deux postes sont vacants au sein du conseil d'administration de la SOFHYT suite à la démission de Karine Peri et de Philippe Watrin. Le conseil d'administration n'a pas reçu de candidature à ce jour. Tout candidat doit envoyer un CV au conseil d'administration. Les candidatures seront étudiées au cours de l'année et l'intégration au CA pourra se faire lors de l'assemblée générale 2024.

Autres sujets : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Signature du compte rendu de l'Assemblée Générale du 13 Mai 2024.

Le Secrétaire
Aymeric Bencib



La Présidente
Nathalie Argentin

